



Projet d'extension de déchetterie – commune de Sainte-Maxime (83)

INGEROP
Décembre 2020

Prédiagnostic écologique



biotope



Citation recommandée	Biotope, 2020, Projet d'extension de déchetterie – commune de Sainte-Maxime (83). Prédiagnostic écologique. INGEROP 28 p.	
Date	26/01/2021	
Maître d'ouvrage	INGEROP Ilot Allar, Bât. C, 4 ^{ème} étage 7 rue du Devoir, CS 80506 13344 Marseille CEDEX 15	
Ingerop, Interlocuteur	Albin PECHTAMALDJIAN Chargé d'affaires Service environnement	E-mail : albin.pechtamaldjian@ingerop.com Tél. : 04.91.72.70.38 Mob. : 06.09.80.51.31
Biotope, Responsables du projet	Aurélien GRIMAUD Chargé de mission écologue	E-mail : agrimaud@biotope.fr Mob. : 06.15.92.37.91
Biotope, Contrôleur qualité	Gaël DELPON Chargé d'études écologue	E-mail : gdelpon@biotope.fr Tél. : 04.89.26.01.15 Mob. : 06.03.68.24.14

1 Localisation du site, contexte d'étude et méthode appliquée

La zone d'étude se situe sur la commune de Sainte-Maxime dans le département du Var, en région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Le société INGEROP travaille actuellement sur un projet d'extension de la déchetterie de Sainte-Maxime pour la Communauté de Communes du Golfe de Saint-Tropez (CCGST).

REMARQUE : cette étude a pour objet de détecter les éléments évidents du milieu naturel à prendre en compte dans la définition du projet. Elle ne se substitue pas à une expertise écologique approfondie en période favorable, qui permettrait d'appréhender pleinement le niveau d'enjeu écologique du site.

Ce prédiagnostic a pour objet de déterminer les risques et opportunités liés à la biodiversité et d'aider le maître d'ouvrage à mieux définir les conditions de faisabilité du projet d'aménagement. Il consiste en :

- 1) Un bilan de la bibliographie et des données publiques disponibles sur le site d'étude ;
- 2) Un bilan des zonages du patrimoine naturel et des continuités écologiques majeures concernant le site d'étude ;
- 3) Un repérage par des écologues confirmés du site et de ses potentialités d'accueil pour la flore et les principaux groupes de faune protégés ou à enjeu de conservation ;
- 4) Un avis sur le degré de faisabilité/difficulté du projet au regard des caractéristiques du milieu naturel, ses incidences réglementaires et les étapes ultérieures.

Trois aires d'étude ont été définies dans le cadre du pré-diagnostic :

- **L'aire d'étude immédiate** qui correspond aux emprises du site étudié (zone d'extension de la déchetterie, zone de défrichement) ;
- **L'aire d'étude rapprochée** qui correspond à une zone tampon de l'aire d'étude immédiate où les inventaires, l'analyse des habitats et des espèces potentielles ont été réalisées ;
- **L'aire d'étude éloignée** sur un rayon de 5 km autour du site, qui permet d'analyser le contexte écologique du site (zonages du patrimoine naturel et schéma régional de cohérence écologique).

Les investigations de terrain ont eu lieu le 10 décembre 2020 et ont été réalisés par un expert botaniste (Baptiste SERRE) et un expert fauniste (Aurélien GRIMAUD). Les différents milieux de l'aire d'étude rapprochée ont été parcourus dans un objectif d'optimisation des observations d'espèces pouvant constituer un enjeu écologique et/ou ayant des implications réglementaires pour le projet d'aménagement.

Une synthèse et des recommandations d'aide à la décision sont proposées en fin de document. **Soulignons que ce document ne peut en aucun cas constituer le volet milieux naturels d'une étude d'impact.**

Localisation des aires d'étude

Prédiagnostic écologique pour un projet d'extension d'une déchetterie sur la commune de Sainte-Maxime (83)

Légende

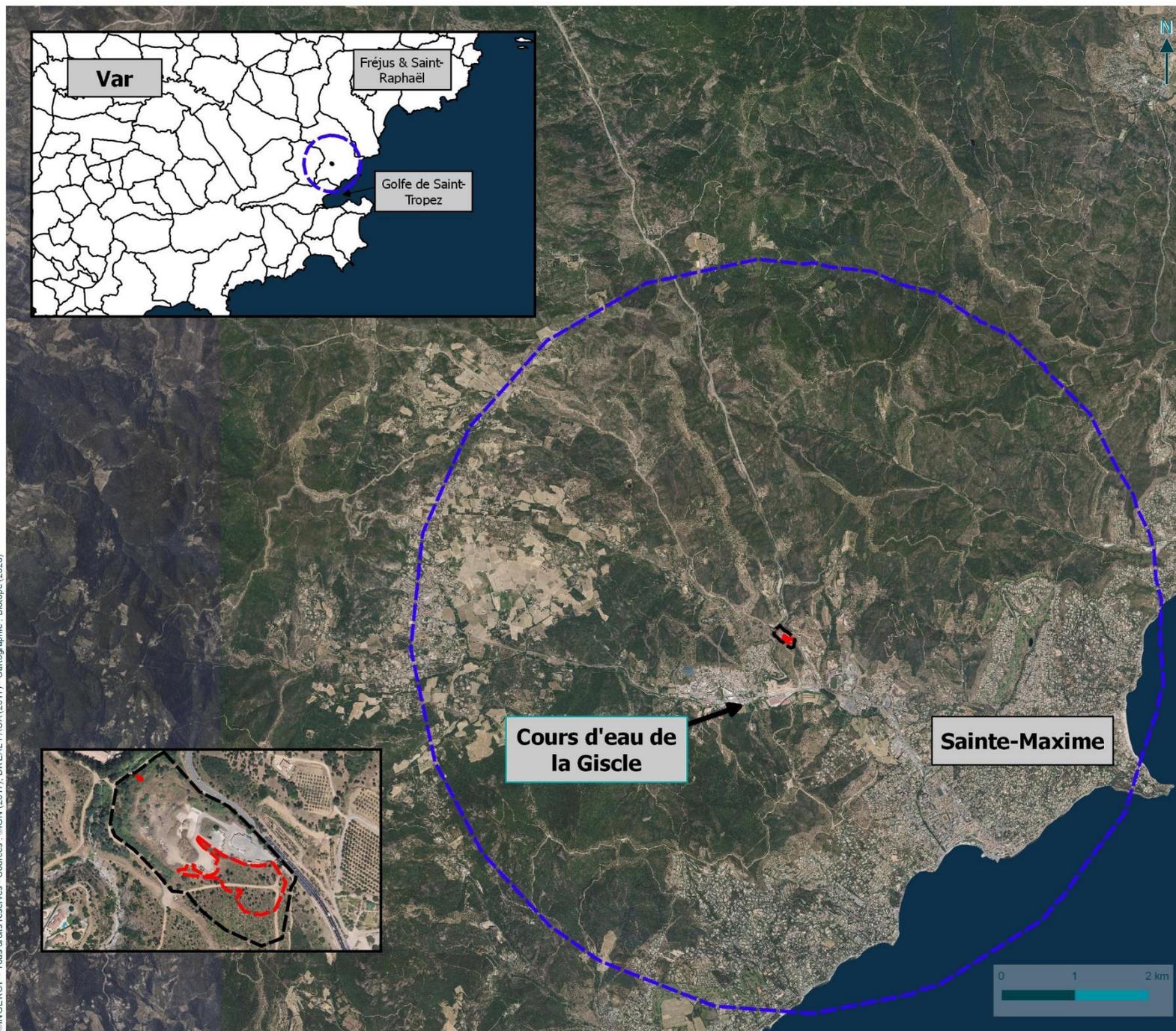
 Limites communales

Aires d'étude

 Aire d'étude immédiate

 Aire d'étude rapprochée

 Aire d'étude éloignée (rayon de 5km)



2 Bilan des données consultées

Données publiques disponibles relatives au site d'étude*				
Base de données	Organisme gestionnaire	Groupes concernés	Date de consultation	Espèces et cortèges patrimoniaux et/ou protégés
SILENE Flore	CBN Méditerranée	Flore sur la commune de Sainte-Maxime et aux alentours	Décembre 2020	63 espèces patrimoniales (PN, PR ou listes rouges) dont <i>Ophrys provincialis</i> , <i>Gagea lacaita</i> ...
Siflore	CBN			
CRUON, Roger. « Le Var et sa flore, plantes rares ou protégées ». Naturalia Edition.	CBN Méditerranée et CBN Alpin	Flore du Var		
SILENE Faune	CEN PACA	Faune recensée sur des mailles de 5 km ² autour de l'aire d'étude immédiate	Décembre 2020	<p><u>Dans l'aire d'étude éloignée :</u></p> <p>Nombreuses espèces d'Oiseaux protégées et/ou patrimoniales dont : Pie-grièche écorcheur, Autour des palombes, Rollier d'Europe, Buse variable, Martinet noir, Faucon hobereau, Bondrée apivore, Huppe fasciée, Aigle royal, Lorient d'Europe, Guêpier d'Europe, Circaète Jean-le-Blanc, Faucon crécerelle, Hibou Petit-duc scops, Tourterelle des bois.</p> <p>12 Reptiles protégés : Lézard ocellé, Cistude d'Europe, Tortue d'Hermann, Couleuvre de Montpellier, Seps strié, Orvet fragile, Tarente de Maurétanie, Couleuvre vipérine, Couleuvre helvétique, Lézard à deux raies, Lézard des murailles, Coronelle girondine</p> <p>6 Amphibiens protégés : Crapaud épineux, Crapaud calamite, Rainette méridionale, Salamandre tachetée, Grenouille rieuse, Discoglosse peint.</p> <p>2 Mammifères terrestres protégés : Campagnol amphibie et Ecureuil roux</p> <p>5 Insectes protégés et/ou patrimoniaux : Diane, Magicienne dentelée, Morio, Fausse-Mante, Grand Capricorne</p>
Faune PACA	LPO	Faune recensée sur les communes de Sainte-Maxime, Grimaud et le Plan-de-la-Tour (83)	Décembre 2020	Au moins 120 espèces d'oiseaux dont de nombreux rapaces (Aigle royal, Aigle botté, Autour des palombes, Bondrée apivore, Buse variable, Busard des roseaux, Circaète-Jean-le-Blanc, Epervier d'Europe, Faucon crécerelle, Faucon hobereau, Petit-duc scops)

			<p>3 espèces de Mammifères protégées (Campagnol amphibie, Ecureuil roux, Hérisson d'Europe)</p> <p>12 espèces de reptiles protégées (Tortue d'Hermann, Lézard ocellé, Cistude d'Europe, Psammodrome d'Edwards, Couleuvre à échelons, Couleuvre de Montpellier, Couleuvre vipérine, Lézard à deux raies, Tarente de Maurétanie, Lézard des murailles, Coronelle girondine, Couleuvre helvétique) et une espèce exotique envahissante (Tortue de Floride)</p> <p>6 espèces d'amphibiens protégées (Crapaud épineux, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Rainette méridionale, Grenouille rieuse, <i>Pelophylax sp.</i>)</p> <p>2 espèces d'insectes patrimoniales (Fausse-Mante, Caloptéryx occitan)</p>
		<p>ZNIEFF de type 2 « Maures » code : 930012516</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 espèce d'Arachnide endémique du Var (<i>Leptoneta vittata</i>) ; - 53 espèces de Coléoptères dont beaucoup appartenant aux genres <i>Entomoculia</i>, <i>Leptotyphlus</i>, <i>Mayetia</i>, <i>Paramaurops</i> ; - 2 espèces de Crustacés ; - 1 espèce de Diptère ; - 2 espèces d'Hémiptères ; - 1 espèce d'Hyménoptère ; - 2 Lépidoptères (Hespérie à bandes jaunes et Thécla de l'Arbousier) ; - 6 espèces de chiroptères (Minioptère de Schreibers, Murin de Bechstein, Petit Murin, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Grand Rhinolophe) ; - 6 espèces d'Oiseaux (Pie-grièche à tête rousse, Hirondelle rousseline, Aigle botté, Faucon pèlerin, Rollier d'Europe, Coucou geai) ; - 3 espèces de reptiles (Lézard ocellé, Tortue d'Hermann, Cistude d'Europe) - 2 espèces d'Amphibiens (Pélodyte ponctué et Grenouille agile)
		<p>Zone Spéciale de Conservation (ZSC) Directive Habitats « La plaine et le massif des Maures » code : FR9301622</p>	<p>Habitats et espèces d'intérêt communautaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 55 habitats ; - 9 espèces de chauves-souris : Grand Murin, Petit Rhinolophe,

	<p>Grand Rhinolophe, Petit Murin, Barbastelle d'Europe, Minioptère de Schreibers, Murin de Capaccini, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées ;</p> <p>- 2 espèces de poisson : Blageon, Barbeau méridional ;</p> <p>- 2 espèces de reptiles : Tortue d'Hermann et Cistude d'Europe ;</p> <p>- 8 espèces d'insectes : Ecaille chinée, Damier de la succise, Agrion de Mercure, Pique-prune, Lucane cerf-volant, Grand Capricorne, Cordulie à corps fin, Taupin violacé.</p>
--	---

* Données de moins de dix ans

État des connaissances avant investigations de terrain		
FAIBLE et ANCIEN	MOYEN ou VARIABLE et RECENT (absence de données bibliographiques sur le site en lui-même)	BON et RECENT
État de conservation et fonctionnalité des milieux		
<p>L'aire d'étude rapprochée s'insère dans un contexte péri-urbain. Une déchetterie s'implante sur la majorité de l'aire d'étude rapprochée.</p> <p>Globalement, l'aire d'étude rapprochée est très anthropisée (déchetterie, voirie...). Les habitats les plus intéressants sont représentés par des reliques de maquis piquetés de chênes. Néanmoins, ces habitats sont aussi perturbés et semblent régulièrement débroussaillés.</p> <p>Seuls les habitats de maquis non débroussaillés et situés principalement en-dehors de l'aire d'étude immédiate s'avèrent intéressants pour les cortèges d'espèces inféodées à ce type d'habitat.</p>		

3 Zonages du patrimoine naturel

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km autour du centre de l'aire d'étude immédiate.

Seuls sont retenus ici les zonages concernant spécifiquement les milieux naturels et la biodiversité, hors urbanisme.

Cf. carte présentée aux pages suivantes.

Zonages réglementaires du patrimoine naturel	
ZSC « la Plaine et le massif des Maures » (FR9301622)	A quelques mètres à l'Est de l'aire d'étude rapprochée
Zonages d'inventaires du patrimoine naturel	
ZNIEFF de type 2 « Maures » (930012516)	Intersecte l'intégralité de l'aire d'étude rapprochée
Autre zonage du patrimoine naturel	
Zonage de sensibilité vis-à-vis de la Tortue d'Hermann (DREAL)	L'intégralité de l'aire d'étude rapprochée intersecte une zone de sensibilité moyenne à faible vis-à-vis de la Tortue d'Hermann.
Espace Naturel sensible (ENS) au lieu-dit « Lamoureux » (115P10)	A 1,1 km au Sud de l'aire d'étude rapprochée

Des zonages problématiques ou bloquants pour le projet ?	Des zonages à prendre en compte ?
OUI / NON	OUI / NON

L'aire d'étude rapprochée est adjacente à une zone spéciale de conservation (« Plaine et massif des Maures », FR9301622), notamment pour les chauves-souris, les insectes et les reptiles. Ainsi, une évaluation des incidences au titre de Natura 2000 est nécessaire pour démontrer si le projet porte atteinte ou pas aux objectifs de conservation du site Natura 2000 et plus largement au réseau Natura 2000.

L'aire d'étude immédiate intersecte intégralement une ZNIEFF de type 2. Elle est à prendre en compte dans l'identification et l'analyse des enjeux potentiels sur le site d'étude. Il n'y a cependant aucune implication réglementaire. En outre, l'intégralité de l'aire d'étude rapprochée intersecte une zone de sensibilité moyenne à faible vis-à-vis de la Tortue d'Hermann. Ainsi, l'aire d'étude rapprochée abrite potentiellement des individus de Tortue d'Hermann.

4 Continuités écologiques

Bilan établi sur le site de projet et dans un rayon de 5 km autour de l'aire d'étude rapprochée.

Cf. carte présentée ci-après.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des réservoirs de biodiversité à prendre en compte ?			OUI / NON
Réservoir de biodiversité	Source	Trame	Niveau d'intérêt
FR93RS729 Basse Provence siliceuse A moins de 400 m au Nord, à l'Est et à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée	SRCE PACA	Semi-ouverte (A préserver)	National Régional Local
FR93RS335 Basse Provence siliceuse A 1,9 km à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée	SRCE PACA	Forestière (A préserver)	National Régional Local
FR93RS776 Basse Provence siliceuse A 3,6 km à l'Est de l'aire d'étude rapprochée	SRCE PACA	Semi-ouverte (A remettre en bon état)	National Régional Local

Le site et ses abords sont-ils concernés par des corridors écologiques à prendre en compte ?

OUI / NON

Points de vigilance / Commentaires

L'aire d'étude rapprochée ne recoupe aucun réservoir de biodiversité ni même de corridor écologique. Toutefois, elle se situe à proximité (entre 400 m et 3,6 km) de réservoirs de biodiversité de la basse Provence siliceuse (deux trames semi-ouvertes et une trame boisée). Toutefois, étant donnée la très faible surface du projet, celui-ci n'est pas susceptible de dégrader la fonctionnalité de ces continuités écologiques.

5 Zones humides

Bilan établi sur le site de projet et au niveau des espaces périphériques en continuité fonctionnelle avec celui-ci.

Cf. carte présentée ci-après.

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?			OUI / NON
Zone humide	Source	Localisation	
FR93RS5625 Secteur des Côtiers, du Cap Bénat au Var (A préserver)	Zone Humide et plan d'eau SRCE PACA	Intersecte l'aire d'étude rapprochée sur une faible surface (0,245 ha) au Nord-Ouest. Cette zone humide longe le vallon du Couloubrier et le vallon des	

Le site et ses abords sont-ils concernés par des zones humides à prendre en compte ?		OUI / NON
Bassin versant de la Giscle et des Côtiers du Golfe de Saint-Tropez		Prés. Toutefois, elle n'intersecte pas l'aire d'étude immédiate.
FR93RS6042 FR93RS2727 Secteur des Côtiers, du Cap Bénat au Var (A préserver) Bassin versant de la Giscle et des Côtiers du Golfe de Saint-Tropez	Zone Humide et plan d'eau SRCE PACA	A moins d'un kilomètre au Nord-Ouest de l'aire d'étude rapprochée le long du vallon des Prés et du vallon du Cous du Pey
FR93RS4720 FR93RS3619 FR93RS1210 FR93RS5601 Secteur des Côtiers, du Cap Bénat au Var (A préserver) Bassin versant de la Giscle et des Côtiers du Golfe de Saint-Tropez	Zone Humide et plan d'eau SRCE PACA	Entre 750 m et 3,2 km au Nord de l'aire d'étude rapprochée le long du vallon du Couloubrier
FR93RS3527 Secteur des Côtiers, du Cap Bénat au Var (A préserver) Bassin versant de la Giscle et des Côtiers du Golfe de Saint-Tropez	Zone Humide et plan d'eau SRCE PACA	A 800 m au Sud de l'aire d'étude rapprochée le long du cours d'eau de la Giscle
FR93RS6124 Secteur des Côtiers, du Cap Bénat au Var (A préserver) Bassin versant de la Giscle et des Côtiers du Golfe de Saint-Tropez	Zone Humide et plan d'eau SRCE PACA	A 2,1 km au Nord-Est de l'aire d'étude i rapprochée le long du cours d'eau de la Garonnette
Site : vallon du Clos d'Entassi (83DPTVAR0187) Bassin Versant : Giscle et Côtiers Golfe de Saint-Tropez Type : plaines alluviales	Inventaire zones humides PNR PACA	A 2,5 km au Sud-Ouest de l'aire d'étude rapprochée
Site : retenue collinaire des Gambades (83DPTVAR0186) Bassin Versant : Giscle et Côtiers Golfe de Saint-Tropez Type : zones humides artificielles	Inventaire zones humides PNR PACA	A 2,7 km au Nord-Ouest de l'aire d'étude rapprochée
Site : prairie humide Prat Bourdon (83CGLVAR1067) Bassin Versant : Giscle et Côtiers Golfe de Saint-Tropez	Inventaire zones humides PNR PACA	A 4 km à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée

Points de vigilance / Commentaires

L'aire d'étude immédiate ne recoupe aucune zone humide ni plan d'eau ou cours d'eau inscrits dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) ni de zones humides inventoriées par le Système d'Information Territorial piloté par les PNR de PACA. Seule une petite partie de l'aire d'étude rapprochée intersecte au Nord-Ouest une zone humide (vallon du Couloubrier).

Zonages réglementaires du patrimoine naturel

Prédiagnostic écologique pour un
projet d'extension d'une déchetterie sur
la commune de Sainte-Maxime (83)

Aires d'étude

 Aire d'étude rapprochée

 Aire d'étude éloignée
(rayon de 5km)

Zone Natura 2000

 Zone Spéciale
de Conservation (ZSC)



Zonage d'inventaire du patrimoine naturel

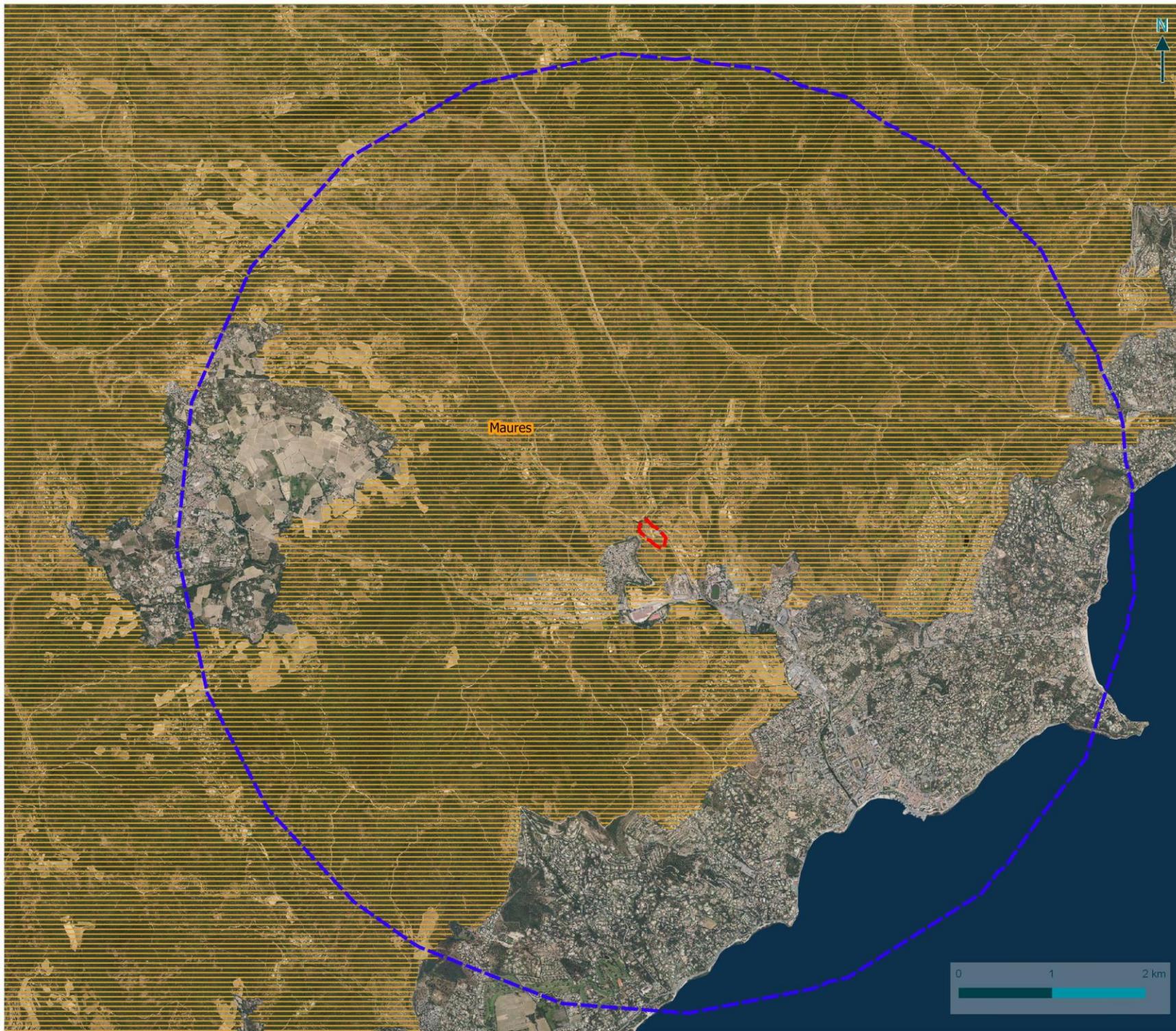
Prédiagnostic écologique pour un projet d'extension d'une déchetterie sur la commune de Sainte-Maxime (83)

Aires d'étude

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée (rayon de 5km)

Zonage d'inventaire

-  ZNIEFF de type II





Autre zonage du patrimoine naturel

Prédiagnostic écologique pour un projet d'extension d'une déchetterie sur la commune de Sainte-Maxime (83)

Aires d'étude

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée (rayon de 5km)

Zonage du patrimoine naturel

-  Espace Naturel Sensible (ENS)

Carte de sensibilité vis-à-vis de la Tortue d'Hermann

Prédiagnostic écologique pour un projet d'extension d'une déchetterie sur la commune de Sainte-Maxime (83)

Aires d'étude

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée (rayon de 5km)

Protection Tortue d'Hermann

-  Sensibilité majeure
-  Sensibilité notable
-  Sensibilité moyenne à faible
-  Sensibilité très faible

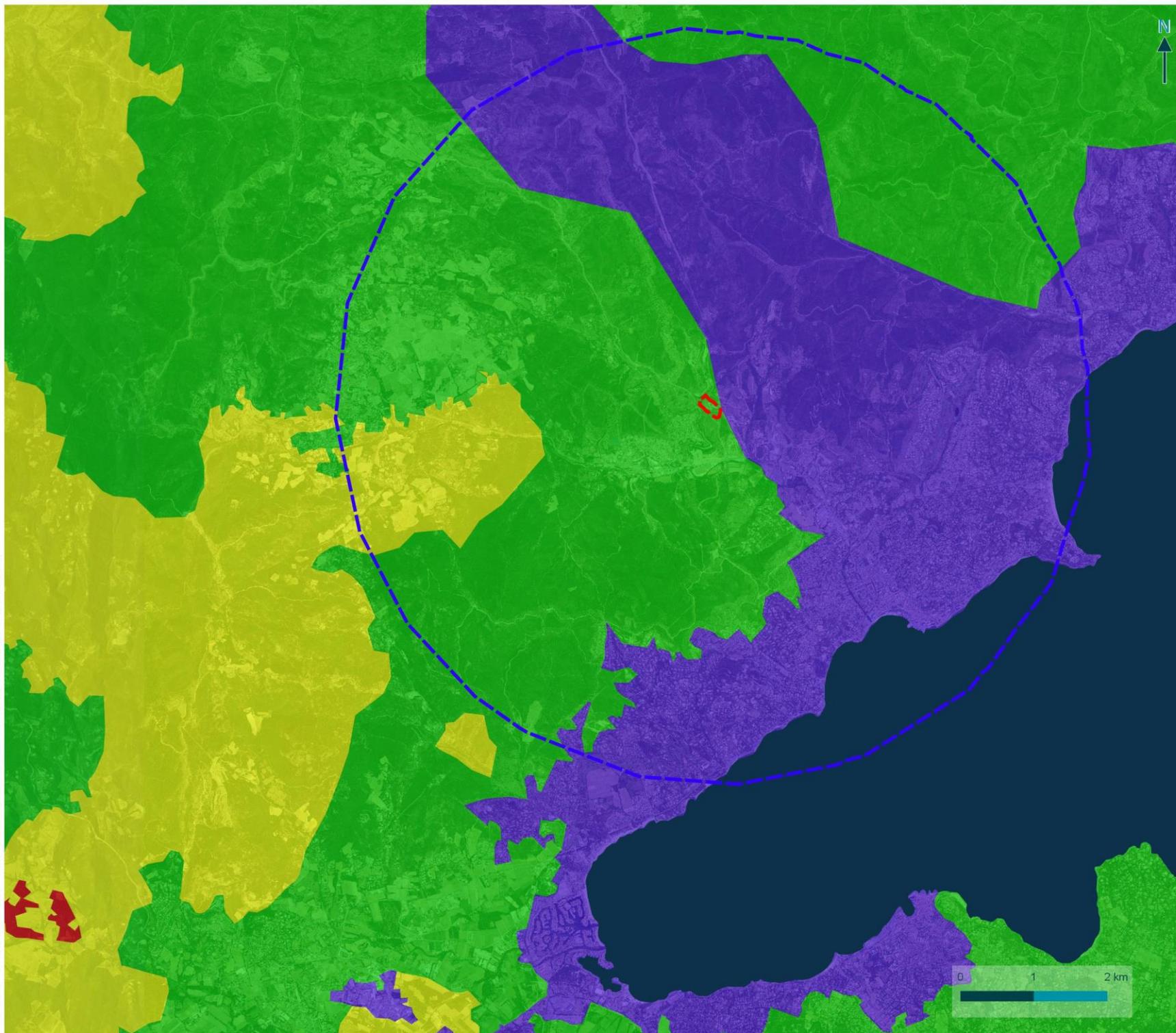


Schéma Régional de Cohérence Ecologique

Prédiagnostic écologique pour un projet d'extension d'une déchetterie sur la commune de Sainte-Maxime (83)

Aires d'étude

-  Aire d'étude rapprochée
-  Aire d'étude éloignée (rayon de 5km)

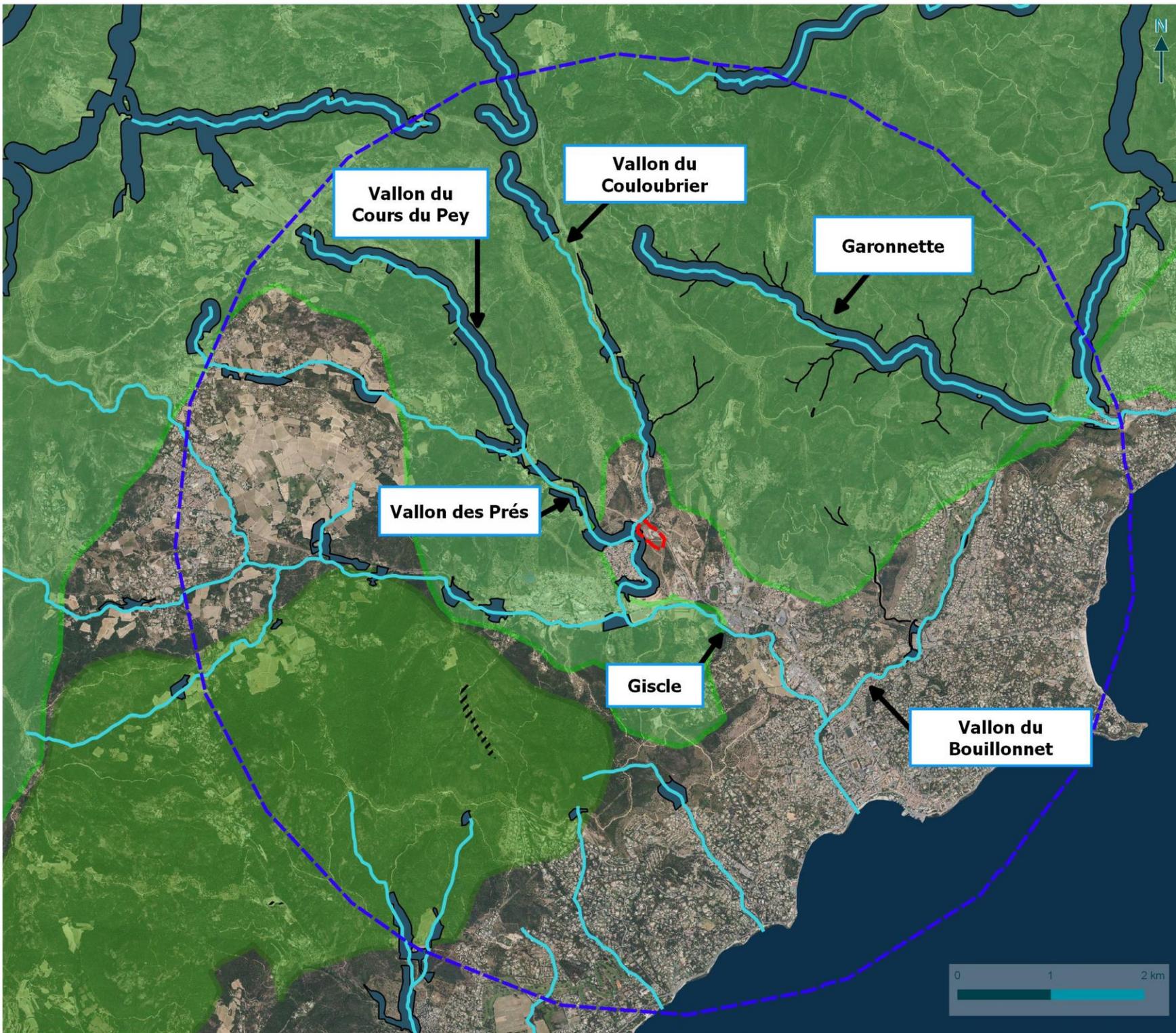
Trame verte

Réservoirs de biodiversité

-  Trame Semi-Ouverte
-  Trame forestière

Trame bleue

-  Cours d'eau
-  Zones humides (PNR PACA)
-  Zones humides (SRCE PACA)



©INGÉROP - Tous droits réservés - Sources : ©IGN (2017), DREAL PACA (2020), PNR PACA (2020) - Cartographie : Biotope (2020)

6 Repérage de terrain

Caractère naturel du site d'étude

De manière globale, le site d'étude présente un caractère :

<p>Artificiel Site dominé par une occupation du sol urbaine ou industrielle</p>	<p>Plutôt semi-naturel Site occupé majoritairement par la déchetterie. Les zones de maquis sont les plus intéressantes bien qu'elles soient débroussaillées au sein de l'emprise du projet.</p>	<p>Naturel Site dominé par des milieux naturels spontanés</p>
--	--	--

Principaux milieux présents

Les principaux milieux présents sur le site d'étude sont :



Maquis silicicole bas à bruyère.

Cet habitat est peu représenté sur l'aire d'étude immédiate. Il est représenté aussi sur l'aire d'étude rapprochée.

Présents uniquement sur sol acide, ce milieu est une mosaïque de buissons et d'espaces ouverts, parsemé de quelques Chêne verts et Chênes lièges adultes. Le milieu est dominé par la Bruyère arborescente et le Chêne vert au stade buissonnant et dans une moindre mesure la Myrte commune. Les portions du milieu qui sont plus ouvertes accueillent l'Odontite jaune, le Garou, les Cistes, la Lavande papillon et de jeunes pousses de Chêne pubescent.

L'enjeu de conservation pour cet habitat est moyen.



Maquis silicicole bas à bruyère dégradé

Cet habitat est présent dans l'aire d'étude immédiate.

Ce milieu était à l'origine le même que l'habitat précédent, il se trouve aujourd'hui dans un état dégradé à la suite de débroussaillage dont la végétation porte encore les stigmates et d'anthropisation sous la forme eutrophisation. Le Chêne vert et le Chêne liège, la Bruyère arborescente et la Myrte sont toujours présents bien que beaucoup plus clairsemés. En revanche les portions de milieux ouvertes n'accueillent plus d'espèces typiques des maquis mais des espèces rudérales comme la Scabieuse colombar, la Marguerite ou le Plantain lancéolé.

Laissé en libre évolution il reviendra probablement progressivement à son état initial.

L'enjeu de conservation pour cet habitat est faible.

Principaux milieux présents



Forêt provençale de Chêne liège dégradée

Cet habitat est présent dans l'aire d'étude immédiate

Cet habitat est le résultat d'une dégradation plus poussée du maquis bas silicicole, il ne reste de ce milieu que les Chênes lièges qui en deviennent la composante principale et les pelouses rases rudérales.

Laissé en libre évolution il reviendra probablement progressivement à son état initial.

L'enjeu de conservation pour cet habitat est faible.



Cannaie

Cet habitat est présent dans l'aire d'étude immédiate.

Ce milieu est complètement dominé par la Canne de Provence qui est une espèce exotique, ce milieu accueille parfois quelques espèces exotiques envahissantes comme le Mimosa.

L'enjeu de conservation pour cet habitat est nul.



Ourlet rudéral

Cet habitat est présent sur l'aire d'étude immédiate.

Ce milieu est caractéristique des zones perturbées et/ou anthropisées, il en existe plusieurs formes.

Dans les cas où il a été remanié récemment ou est localisé en bas de pente, l'accumulation de nutriments conduit à l'installation d'un cortège d'espèces nitrophiles pouvant atteindre une grande taille (photo de gauche). On retrouve ainsi majoritairement la Mauve sylvestre, la Moutarde des champs, l'Ortie dioïque, la petite Ortie.

Dans les zones moins eutrophes, on retrouve des espèces moins nitrophiles mais toujours rudérales comme le Chiendent-pied-de-poule, le Diplotaxis fausse roquette, le Plantain lancéolé. Lorsque le milieu est assez sec et



Milieu anthropique

Cet habitat est présent sur l'aire d'étude immédiate.

Défini par l'activité humaine, il n'est pas considéré comme un habitat naturel.

L'enjeu de conservation pour cet habitat est nul.

Principaux milieux présents

siliceux (photo de droite) on peut potentiellement y retrouver des espèces protégées.

L'enjeu de conservation pour cet habitat est faible.

Habitats sur l'aire d'étude rapprochée

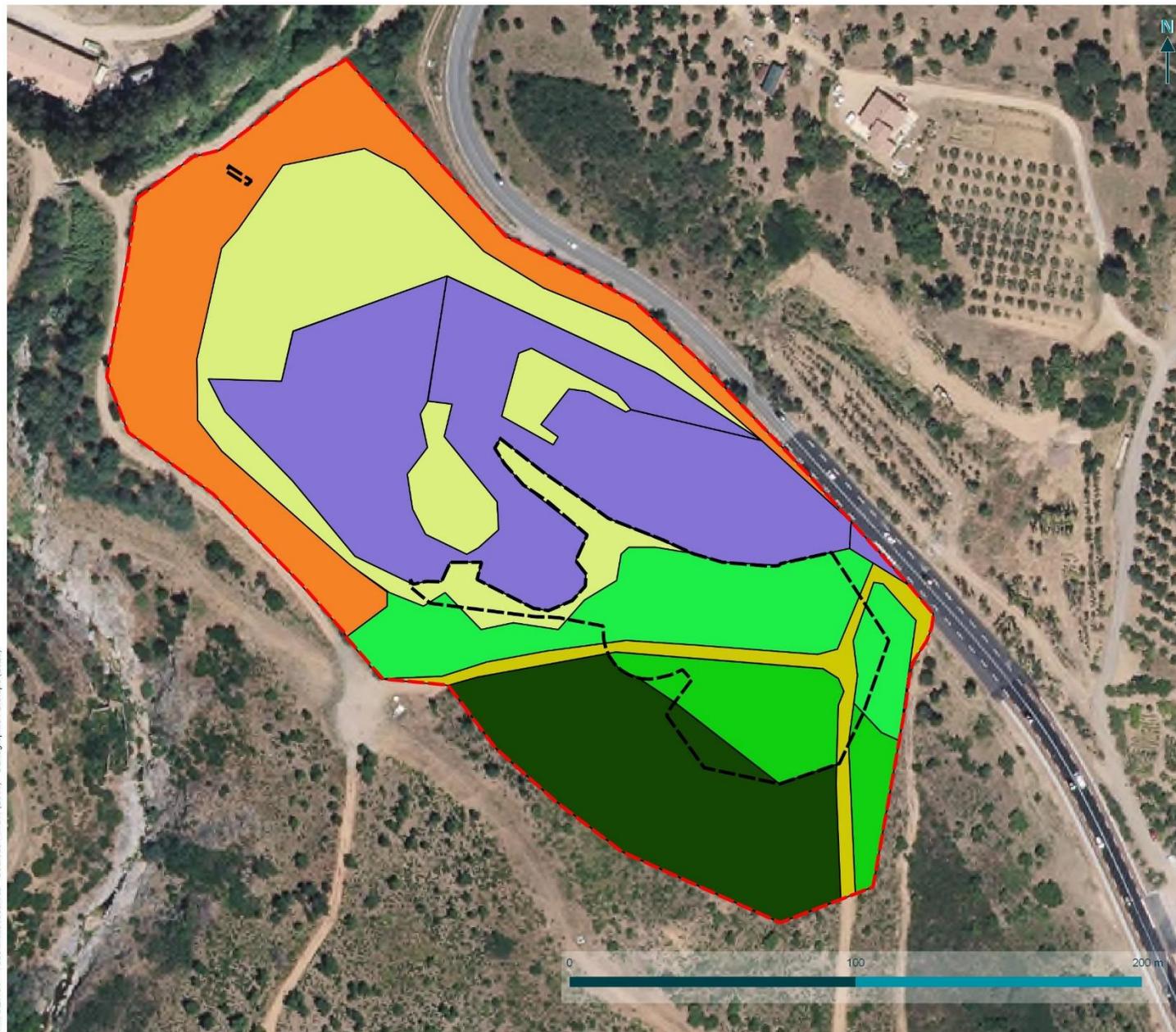
Prédiagnostic écologique pour un projet d'extension d'une déchetterie sur la commune de Sainte-Maxime (83)

Aires d'étude

-  Aire d'étude immédiate
-  Aire d'étude rapprochée

Habitats

-  Milieu anthropique
-  Ourlet rudéral nitrophile
-  Ourlet rudéral sec et sablonneux
-  Cannaie
-  Maquis silicicole bas à bruyère dégradé
-  Forêt provençale de Chêne-liège dégradée
-  Maquis silicicole bas à bruyère



©INGÉROP - Tous droits réservés - Sources : IGN (2017) - Cartographie : Biotope (2020)

Carte 6 – Habitats naturels de l'aire d'étude rapprochée

Des éléments évidents permettent-ils d'identifier d'ores et déjà des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sur le site ?

OUI / NON

Les éléments d'ores et déjà identifiés sur le site, constituant des enjeux écologiques importants et/ou ayant des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après.

Présence avérée d'espèces protégées communes : Flore Amphibiens Reptiles Mammifères Oiseaux Insectes

Végétations ou habitats naturels à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Maquis silicole bas à bruyère	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
Espèces d'oiseaux communs (Rougegorge familier, Mésange bleue, Fauvette à tête noire...). Espèces protégées mais communes en France, probablement nicheuses au sein de l'aire d'étude rapprochée et aux abords.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>). Espèce de rapace commune dans la région. Un individu a été observé en pleine activité de chasse à proximité de l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Continuités écologiques	Niveau d'enjeu écologique	Réglementation
L'ensemble du maquis présent à l'Ouest du site favorise les déplacements et la dispersion des espèces de milieux ouverts et semi-ouverts (oiseaux, chiroptères, reptiles, insectes notamment), connecté au maquis en bon état de conservation à l'Ouest ainsi qu'au vallon du Couloubrier.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune

Présence de zones humides nécessitant une étude de leurs fonctions ?

OUI / NON

Aucune zone humide n'est pressentie sur l'aire d'étude rapprochée (pas de zone aquatique ou humide, pas de végétation caractéristique des zones humides).
L'emprise du projet se situe à une distance suffisante du vallon du Couloubrier (supérieure à 100 m) pour ne pas dégrader ses fonctionnalités écologiques (déplacement et transit de la faune sauvage).

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?

OUI / NON

Les éléments pressentis sur le site qui peuvent constituer des enjeux écologiques importants et/ou qui peuvent avoir des implications réglementaires sont résumés dans le tableau ci-après :

Présence potentielle d'espèces protégées communes : Flore Amphibiens Reptiles Mammifères Oiseaux Insectes

Végétations ou habitats naturels à enjeu	Végétations ou habitats naturels à enjeu	Végétations ou habitats naturels à enjeu
Aucun habitat à enjeu ou d'intérêt communautaire n'est pressenti		
Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels	Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels	Espèces ou cortèges d'espèces à enjeu, potentiels

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?		OUI / NON
FLORE		
Lôtier de Coïmbre (<i>Lotus conimbricensis</i>). Espèce des pelouses sablonneuse humides en hiver. Connue sur la commune de Saint-Tropez (Siflore). L'espèce est potentielle sur l'aire d'étude rapprochée. Floraison : avril-juin	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Protection régionale
Sérapias négligé (<i>Serapias neglecta</i>). Espèce présente dans les friches, les zones herbeuses. L'espèce est connue sur la commune de Sainte-Maxime (SILENE Flore). L'espèce est potentielle sur l'aire d'étude rapprochée. Floraison : avril-mai	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Protection nationale
Linaire grecque (<i>Kickxia commutata</i>). Espèce présente dans les lieux sablonneux et humides. Elle est connue à moins de 20 km de la commune de Sainte-Maxime (Siflore). L'espèce est potentielle sur l'aire d'étude rapprochée. Floraison : mai-octobre	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Protection nationale
Canche de Provence (<i>Aira provincialis</i>). Espèce présente dans les clairières, sur les bords de pistes sableux. Elle est connue à moins de 20 km de la commune de Sainte-Maxime (Siflore). L'espèce est potentielle sur l'aire d'étude rapprochée. Floraison : mai-juin	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Protection régionale
Trèfle de Boccone (<i>Trifolium bocconeii</i>). Espèce des pelouses clairsemées humides, connue sur la commune de Sainte-Maxime (Siflore). L'espèce est potentielle sur l'aire d'étude rapprochée. Floraison : avril-juin	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Protection régionale
Isoète de Durieu (<i>Isoetes durieri</i>). Espèce des pelouses sableuses humides, lisière de forêt. Connue sur la commune de Sainte-Maxime (SILENE Flore). L'espèce est potentielle sur l'aire d'étude rapprochée. Floraison : février-juin	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Protection régionale
Biserrule en forme de hache (<i>Bisserula pelecinus</i>). Espèce présente dans les pelouses rases, lieux secs, arides et sablonneux. L'espèce est connue sur la commune de Sainte-Maxime (Siflore). L'espèce est potentielle sur l'aire d'étude rapprochée. Floraison : mars-mai	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Protection régionale
AVIFAUNE		
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>). Espèce de passereau protégée fréquentant les strates buissonnantes parsemées d'arbres. Les zones de maquis buissonnantes parsemées de chênes et non débroussaillées à l'Ouest du site sont propices à sa reproduction. L'espèce est mentionnée comme étant nicheuse certaine sur la commune de Sainte-Maxime (Faune PACA, 2018). L'espèce est potentiellement présente sur l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Groupe d'espèces de rapaces (Circaète Jean-le-Blanc, Bondrée apivore, Milan noir...) pouvant utiliser le site pour les activités de chasse, notamment sur les habitats de maquis à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée. Les milieux ouverts favorables à la chasse des rapaces (maquis principalement) sont minoritaires sur le site.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Fauvette passerinette (<i>Sylvia cantillans</i>). Passereau protégé et nicheur commun en PACA. L'espèce recherche	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?	OUI / NON	
principalement une strate arbustive haute en maquis et taillis de chênes mais s'accommode localement de simples bosquets ou haies touffues. L'espèce est mentionnée comme étant nicheuse certaine sur la commune de Sainte-Maxime (Faune PACA, 2018). L'espèce est potentiellement reproductrice au sein du maquis à l'Ouest du site.		
Cortège d'espèces d'oiseaux communes (Mésanges, Pinson des arbres...). Les maquis buissonnants à l'Ouest de l'aire d'étude rapprochée sont favorables à la nidification de ces espèces.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
ENTOMOFAUNE		
Ephippigère provençale (<i>Ephippiger provincialis</i>). Espèce d'orthoptère endémique de Provence. Elle occupe des milieux ouverts xérophiles, sur substrat calcaire ou siliceux, telles que des friches ou pelouses sèches et des maquis. L'espèce est connue autour du Golfe de Saint-Tropez (INPN). Elle est potentielle dans les zones de maquis de l'aire d'étude rapprochée (hors aire d'étude immédiate).	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune
Magicienne dentelée (<i>Saga pedo</i>). Espèce de sauterelle protégée. En France, elle se reproduit notamment au niveau du bassin méditerranéen. Elle fréquente particulièrement les milieux herbacés xérophiles présentant une strate herbacée piquetée de buissons. Nocturne, elle s'avère très discrète. L'espèce est connue sur la commune voisine du Plan-de-la-Tour (SILENE PACA). L'espèce demeure potentiellement présente dans les habitats de maquis de l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Diane (<i>Zerynthia polyxena</i>). Espèce de papillon de jour protégée affectionnant de nombreux milieux méditerranéens : pelouses sèches, prairies humides ou mésophiles, maquis herbus... La femelle pond principalement sur l'Aristolochie à feuilles rondes (<i>Aristolochia rotunda</i>). L'espèce est mentionnée sur la commune de Sainte-Maxime (SILENE PACA, 2016). Elle est potentiellement présente dans les maquis de l'aire d'étude rapprochée.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Thécla de l'Arbousier (<i>Callophrys avis</i>). Espèce de papillons colonisant les milieux méditerranéens arbustifs (maquis chauds, maquis hauts, chênaies claires). La femelle pond sur l'Arbousier commun (<i>Arbustus unedo</i>) principalement. L'espèce est déterminante ZNIEFF et est mentionnée dans le formulaire de la ZNIEFF « Maures » (930012516). Un Arbousier a été observé lors des inventaires dans l'aire d'étude rapprochée. La Thécla de l'Arbousier est potentielle.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune
HERPETOFAUNE		
Tortue d'Hermann (<i>Testudo hermanni</i>). C'est l'unique tortue terrestre présente en France. Elle affectionne les mosaïques de milieux (maquis, pelouses, cultures, lisières de boisements...). Ses besoins portent essentiellement sur des zones à sol nu, chaudes et bien exposées pour les pontes, des zones herbacées pour l'alimentation mêlées d'arbustes comme refuges, ainsi que des zones boisées plus fraîches en période estivale. La présence d'eau à proximité est également nécessaire. Les populations actuelles françaises se limitent à deux noyaux de population, un noyau corse assez étendu et un noyau provençal plus réduit. Plusieurs observations de l'espèce ont été réalisées à moins d'un kilomètre de l'aire d'étude rapprochée (SILENE PACA,	Faible / Moyen / Fort / Très fort/ Majeur	Aucune / Protection / Natura 2000

D'autres enjeux écologiques potentiels importants et/ou ayant des implications réglementaires sont-ils à considérer ?	OUI / NON	
2015 & 2016). L'espèce est particulièrement potentielle au niveau des zones de maquis les plus conservées de l'aire d'étude rapprochée.		
Psammodrome d'Edwards (<i>Psammodromus edwardsianus</i>). Cette espèce de reptile est inféodée au milieu méditerranéen (pelouses, maquis...). L'espèce est mentionnée sur la commune de Sainte-Maxime (Faune PACA, 2011). Le Psammodrome d'Edwards est potentiellement présent sur l'aire d'étude rapprochée, dans les zones de maquis.	Faible / Moyen / Fort / Très fort / Majeur	Aucune / Protection / Natura 2000
Cortège de reptiles communs (Couleuvre de Montpellier, Couleuvre à échelons, Coronelle girondine, Tarente de Maurétanie, Lézard des murailles, Lézard à deux raies). Ces espèces protégées sont communes dans les milieux de maquis. Elles sont potentielles sur l'aire d'étude rapprochée. Les secteurs plus anthropisés sont favorables au Lézard des murailles et à la Tarente de Maurétanie.	Faible à / Moyen (Couleuvre de Montpellier et Couleuvre à échelons) / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Cortège des amphibiens communs (Crapaud épineux, Rainette méridionale, Pélodyte ponctué). Ces espèces protégées sont susceptibles de fréquenter le Vallon du Couloubrier pour la reproduction à l'Ouest et donc d'utiliser les maquis de l'aire d'étude rapprochée comme zones d'hivernage et d'estivage.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
MAMMIFERES		
Groupe de Chiroptères arboricoles (Pipistrelle pygmée, Pipistrelle de Kuhl, Noctule de Leisler). Plusieurs arbres morts sur pieds (chênes) ont pu être recensés au sein de l'aire d'étude rapprochée et à proximité. Ces arbres présentent de nombreuses cavités, fissures et écorces décollées favorables aux chiroptères.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000
Hérisson d'Europe (<i>Erinaceus europaeus</i>). Cette espèce est commune et se retrouve dans un large éventail de milieux. Elle est potentiellement présente.	Faible / Moyen / Fort / Très fort	Aucune / Protection / Natura 2000

Présence d'espèces végétales exotiques envahissantes qui nécessiteront d'être prises en compte dans le projet ?	OUI / NON	
---	-----------	--

Le repérage de terrain a d'ores et déjà permis de mettre en évidence les espèces végétales exotiques envahissantes suivantes au niveau du site d'étude :

Espèces végétales exotiques envahissantes	Importance des populations locales
Mimosa des fleuristes (<i>Acacia dealbata</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Oxalis pied-de-chèvre (<i>Oxalis pes-capra</i>) à quelques mètres de l'aire d'étude rapprochée, de l'autre côté de la route départementale.	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Figuier de barbarie (<i>Opuntia ficus-indica</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)
Yucca (<i>Yucca gloriosa</i>)	Une station isolée / Quelques stations de taille réduite / Une ou plusieurs station(s) importante(s)

7 Appréciation globale du risque biodiversité

Sur la base des éléments précédents, le niveau de « risque biodiversité » sur le site est considéré comme INTERMÉDIAIRE. Les critères ayant conduit à qualifier ce niveau de risque sont listés dans le diagramme ci-après.

RISQUE STANDARD

RISQUE INTERMÉDIAIRE

Le prédiagnostic a mis en évidence des enjeux écologiques ayant des conséquences notables sur le projet.

La bibliographie et/ou les consultations a/ont mis en évidence plusieurs éléments représentant des enjeux écologiques : oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes, mammifères protégés et/ou patrimoniaux.

Deux zonages du patrimoine naturel ont des conséquences significatives sur le projet :

- l'aire d'étude rapprochée se situe à quelques mètres d'une Zone Spéciale de Conservation « la Plaine et le Massif des Maures » (FR9301622) ;
- l'aire d'étude rapprochée intersecte une zone de sensibilité moyenne à faible vis-à-vis de la Tortue d'Hermann. Selon la note technique rédigée par la DREAL en date du 4 Janvier 2010 à destination des aménageurs, tout projet envisagé devra faire l'objet d'un diagnostic succinct. Ce diagnostic doit aussi préciser la nature et la qualité des habitats présents sur le site et aux marges de celui-ci.

Le repérage de terrain a révélé des enjeux écologiques avérés ayant des conséquences significatives pour le projet :

- présence d'oiseaux communs protégés.

Le repérage de terrain a révélé des enjeux écologiques potentiels ayant des conséquences significatives pour le projet :

- Tortue d'Hermann, Psammodrome d'Edwards et autres espèces de reptiles protégées communes ;
- Espèces d'amphibiens communes protégées ;
- Arbres gîtes potentiels favorables aux chiroptères arboricoles ;
- Espèce commune de mammifère protégée (Hérisson d'Europe)
- Espèces d'oiseaux nicheuses potentielles (Fauvettes...) et rapaces en chasse et transit ;
- Espèces d'insectes protégés et/ou patrimoniales (Ephippigère provençale, Magicienne dentelée, Thécla de l'Arbousier, Diane).

RISQUE ELEVÉ

Dans le cas où le maquis actuellement anthropisé est laissé en libre évolution, la végétation tendrait à se développer jusqu'au même stade que celui caractérisant le maquis hors aire d'étude immédiate, s'accompagnant de l'ensemble des cortèges d'espèces faunistiques cités dans le document.



©INGÉROP - Tous droits réservés - Sources : ©IGN (2017) - Cartographie : Biotope (2020)

Observations sur l'aire d'étude rapprochée

Prédiagnostic écologique pour un projet d'extension d'une déchetterie sur la commune de Sainte-Maxime (83)

Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate
- Aire d'étude rapprochée

Observations 2020

- Arbres remarquables favorables aux chiroptères
- Arbousier commun (plante hôte de la Thécla de l'Arbousier)

Plantes envahissantes

- Mimosa
- Opuntia
- Yucca

Oiseaux

- Bergeronnette grise
- Fauvette à tête noire
- Mésange bleue
- Pie bavarde
- Rougegorge familier
- Rougequeue noir

Carte 7 – Observations floristiques et faunistiques sur l'aire d'étude

8 Bilan d'aide à la décision Nos recommandations

Au regard du niveau de risque identifié faut-il remettre en cause la configuration du projet ou le choix du site pour l'implantation du projet ?	OUI / NON	<input checked="" type="checkbox"/> Si aucune configuration alternative ou aucun site alternatif ne peut être défini, des mesures d'atténuation de l'impact seront à prévoir.
		<input type="checkbox"/> Les enjeux écologiques sont tellement importants sur le site qu'il sera extrêmement problématique de les compenser
Au regard du niveau de risque identifié faut-il réaliser des études complémentaires ?	OUI / NON	<input type="checkbox"/> Diagnostic complet faune, flore sur un cycle annuel
		<input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic écologique ciblé sur un ou plusieurs groupes biologiques
		<input checked="" type="checkbox"/> Diagnostic approfondi des continuités écologiques
		<input type="checkbox"/> Inventaires des zones humides et/ou d'évaluation des fonctions des zones humides
Les études complémentaires doivent-elles cibler des groupes biologiques en particulier ?	OUI	<input checked="" type="checkbox"/> Habitats naturels (1 passage)
		<input checked="" type="checkbox"/> Flore vasculaire (2 passages en Avril-Mai)
		<input type="checkbox"/> Mollusques
		<input checked="" type="checkbox"/> Insectes (1 passage en mars-avril et 1 passage en juillet)
		<input checked="" type="checkbox"/> Amphibiens (au moins 1 passages en Mars-Avril)
		<input checked="" type="checkbox"/> Reptiles (au moins 3 passages entre Avril et Juin dont 2 ciblant spécifiquement la Tortue d'Hermann)
		<input checked="" type="checkbox"/> Oiseaux (au moins 2 passages entre avril et juin)
		<input type="checkbox"/> Mammifères terrestres (1 passage entre avril et juin)
<input checked="" type="checkbox"/> Autres expertises spécifiques	<input checked="" type="checkbox"/> Chiroptères (nécessité de pose d'enregistreurs sur plusieurs nuits)	
Des éléments biologiques particuliers sont-ils à prendre en compte dans le cadre de l'insertion du projet dans l'environnement ?	OUI / NON	<input checked="" type="checkbox"/> Présence potentielle de la Tortue d'Hermann, du Psammodrome d'Edwards et d'autres espèces de reptiles plus communes protégées (Couleuvre de Montpellier, Lézard à deux raies...), d'insectes protégés et patrimoniaux (Magicienne dentelée, Diane, Ehippigère provençale, Thécla de l'Arbousier ...), d'oiseaux protégés (rapaces, fauvettes.), de plantes protégées et de chiroptères protégés et d'amphibiens protégés dans les zones de maquis piquetés de chênes, les pelouses...
		<input checked="" type="checkbox"/> Présence d'oiseaux potentiellement nicheurs dans les chênaies de l'aire d'étude rapprochée.
		<input checked="" type="checkbox"/> Présence potentielle de chiroptères arboricoles en gîte et en chasse (arbres gîtes potentiels observés lors des inventaires)
Compte tenu de la nature du projet et des enjeux écologiques identifiés, le présent prédiagnostic peut-il être exploité pour produire rapidement un dossier qui sera soumis à l'autorité environnementale ?	OUI / NON	<input checked="" type="checkbox"/> Exploitation du contenu du prédiagnostic pour compléter le formulaire de demande d'examen au cas par cas qui sera adressé à l'autorité environnementale ¹
		<input checked="" type="checkbox"/> Le diagnostic des enjeux écologiques doit être approfondi grâce aux études susmentionnées

¹ Art. R. 122-3 du décret n° 2016-1110 du 11 août 2016 relatif à la modification des règles applicables à l'évaluation environnementale des projets, plans et programmes

Glossaire

- **Continuité écologique** : Ensemble formé par des réservoirs de biodiversité et des corridors écologiques. Voir ci-après la définition des termes « Réservoir de biodiversité » et « Corridor écologique ».
- **Corridor écologique** : Espaces assurant des connexions entre des réservoirs de biodiversité, offrant aux espèces des conditions favorables à leur déplacement et à l'accomplissement de leur cycle de vie. Voir la définition du terme « Réservoir de biodiversité » ci-après pour plus de détails.
- **Enjeu écologique** : Valeur attribuée à une espèce, un groupe biologique ou un cortège d'espèces, un habitat d'espèce, une végétation, un habitat naturel ou encore un cumul de ces différents éléments. Il s'agit d'une donnée objective, évaluée sans préjuger des effets d'un projet, définie d'après plusieurs critères tels que les statuts de rareté/menace de l'élément écologique considéré à différentes échelles géographiques. Pour une espèce, sont également pris en compte d'autres critères : l'utilisation du site d'étude, la représentativité de la population utilisant le site d'étude à différentes échelles géographiques, la viabilité de cette population, la permanence de l'utilisation du site d'étude par l'espèce ou la population de l'espèce, le degré d'artificialisation du site d'étude... Pour une végétation ou un habitat, l'état de conservation est également un critère important à prendre en compte. L'enjeu écologique est indépendant du niveau de protection de l'élément écologique considéré et possède une connotation positive en termes de biodiversité.
- **Implication réglementaire** : Habitat ou espèce protégé que le maître d'ouvrage doit éviter de détruire afin de respecter la réglementation internationale, nationale ou locale. Voir le terme « Protégé » ci-après pour plus de détails.
- **Patrimonial** : Ce terme renvoie à des espèces, végétations ou habitats qui nécessitent une attention particulière, du fait de leur statut de rareté et/ou de leur niveau de menace à une échelle locale, départementale, régionale, nationale ou supérieure. Ce qualificatif est indépendant du statut de protection de l'élément écologique considéré.
- **Protégé** : Habitat qu'il est interdit de détruire ou espèce qu'il est interdit de chasser, pêcher, cueillir, détruire, et parfois transporter, vendre, acheter, à tous les stades de développement (œufs, jeunes, adultes) et produits dérivés (peaux, plumes, écailles...), selon une réglementation internationale, nationale ou locale. Pour certaines espèces, sont par ailleurs interdites, la destruction, l'altération ou la dégradation de tout ou partie de leur habitat de vie.
- **Réservoir de biodiversité** : Espaces dans lesquels la biodiversité, rare ou commune, menacée ou non menacée, est la plus riche ou la mieux représentée, où les espèces peuvent effectuer tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation, reproduction, repos) et où les habitats naturels peuvent assurer leur fonctionnement, en ayant notamment une taille suffisante. Ce sont des espaces pouvant abriter des noyaux de populations d'espèces à partir desquels les individus se dispersent, ou susceptibles de permettre l'accueil de nouvelles populations d'espèces.
- **Risque biodiversité** : Risque lié à la biodiversité quant à la faisabilité d'un projet d'aménagement sur le site d'étude. Ce risque prend en compte le niveau d'impact potentiel du projet sur la biodiversité et l'ampleur des mesures d'évitement, de réduction d'impact et/ou de compensation qu'exigeront les services instructeurs.
- **Zonage d'inventaire du patrimoine naturel** : Surface reconnue pour son intérêt écologique, qui n'est pas protégée mais qu'il doit être prise en compte dans les projets d'aménagement du territoire afin d'y préserver la biodiversité.
- **Zonage réglementaire du patrimoine naturel** : Surface bénéficiant de dispositifs réglementaires destinés à assurer la pérennité des espèces et des habitats. En France, ces zonages sont notamment les suivants : Parcs Nationaux (PN) ; Réserves Naturelles Nationales (RNN) ; Réserves Naturelles Régionales (RNR) ; Arrêté Préfectoral de Protection de BIOTOPE (APPB ou APB) ; Sites Natura 2000 [propositions de Sites d'Importance Communautaire (pSIC), Sites d'Importance Communautaire (SIC), Zones Spéciales de Conservation (ZSC), Zones de Protection Spéciale (ZPS)] ; sites classés et sites inscrits quand ils concernent des éléments du patrimoine naturel.



Siège social :

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr